



PROCES-VERBAL
SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt six, le vendredi 5 juin à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué le 26 mai, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : MM. Jean-Claude DUFOSSEY, David PITARD, Elise COUTURIER, Marcel COUTURIER, Dominique LANGER, Vincent THIERRY, Martine LE MERCIER, Marie-Paule PLANTAIN, Philippe MORIN, Emmanuelle GARAGNANI, Nadine JOSSE, Virginie BARBEY, Noël PIETON, Aurélie ARNOLD

CONSEILLERS ABSENTS : Vincent DUPUIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. David PITARD

Le quorum étant atteint (14/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Élection des délégués des conseils municipaux pour les sénatoriales
2. Demandes d'aides sociales

**1. Élection des délégués des conseils municipaux pour les sénatoriales Db 2026 06 05-01**

Monsieur Le Maire informe qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 suppléants qui seront chargés de l'élection de trois sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

Monsieur Le Maire rappelle, qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau de vote doit être présidé par le Maire, ainsi que les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir : MM. Marcel COUTURIER, Vincent THIERRY, Aurélie ARNOLD et Élise COUTURIER

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des articles L.289 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur une même liste qui doit comprendre alternativement un homme et une femme, dans l'ordre de présentation de la liste.

Liste n°1

	NOM	PRENOM
1	DUFOSSEY	Jean-Claude
2	COUTURIER	Élise
3	PITARD	David
4	PLANTAIN	Marie-Paule
5	COUTURIER	Marcel
6	JOSSE	Nadine

Le vote aura lieu impérativement à bulletin secret. Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste, les premiers étant délégués et les suivants, suppléants.

Monsieur Le Maire rappelle aux conseillers qu'à l'appel de leur nom, ils doivent faire constater qu'ils ne sont porteurs que d'une seule enveloppe.

Monsieur Le Maire fait passer ensuite chaque membre du conseil.

- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants : 14
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d) Nombre de suffrages exprimés : 14
- e) Nombre de suffrages blancs constatés par le bureau : 0

*Séance du 5 juin 2026*

La liste n°1 obtient 14 suffrages (quatorze)

Monsieur Le Maire **proclame élus délégués**, par les membres du conseil municipal :

MM. DUFOSSEY Jean-Claude, Élise COUTURIER, David PITARD

Monsieur Le Maire **proclame élus suppléants**, par les membres du conseil municipal :

MM. PLANTAIN Marie-Paule, COUTURIER Marcel, JOSSE Nadine

Monsieur Le Maire constate qu'il n'y a aucun refus, de la part des délégués, d'exercer son mandat après la proclamation de leur élection.

2. Demandes d'aides sociales

2.1 : Première demande

Db 2026 06 05-02

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande d'aide financière émanant d'une personne seule, sans emploi. Le dossier a été constitué par l'intervenante sociale du Centre Médico-Social de Conches. La commune est invitée à participer à hauteur de 371,40 €, répartis comme suit :

- 280,68 € pour régler une dette auprès d'EDF,
- 90,72 € pour régler une dette auprès de Veolia.

Situation financière de la personne concernée :

- Revenus mensuels : environ 507 €
- Dépenses mensuelles : 383,19 €, incluant un découvert bancaire de 200 €.

Décision du conseil municipal :

Après examen du dossier et discussion, le conseil municipal a voté comme suit :

- 4 voix pour une prise en charge à 50 % de la dette,
- 10 voix pour une prise en charge intégrale de la dette.

Le conseil municipal décide de donner suite favorablement à la demande.

*Séance du 5 juin 2026*2.2 : Deuxième demande*Db 2026 06 05-03*

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande d'aide financière concernant un couple de retraités. Le dossier a été instruit par l'intervenante sociale du Centre Médico-Social de Conches. La commune est sollicitée pour un montant total de 212,37 €, détaillé comme suit :

- 138,68 € pour régler une dette auprès du CIAS de Conches,
- 73,79 € pour régler une dette auprès de Veolia.

Situation financière du couple :

- Revenus mensuels : environ 2 800,21 €
- Dépenses mensuelles : 2 354,60 €, dont 534,82 € de remboursement de crédits.

Décision du conseil municipal :

Après examen du dossier et discussion, le conseil municipal a voté :

- 12 voix contre la demande,
- 2 voix pour la demande.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, et l'assemblée n'ayant plus de question, Monsieur Le Maire lève la séance à 19h20

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le Secrétaire de séance
David PITARD



Feuillet de clôture

SEANCE DU 5 JUIN 2026 A 18 H 30

1. Délibérations : n° ordre et objet

2026-06-05-01 5.7 Élection des délégués des conseils municipaux pour les sénatoriales
2026-06-05-02 8.2 Demande d'aide sociale
2026-06-05-03 8.2 Demande d'aide sociale

2. Liste des membres présents

				Présent e	Absent e
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	David	PITARD	1er Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	2è Adjointe	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	3è Adjoint	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	C M	X	
Monsieur	Vincent	THIERRY	C M	X	
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Madame	Marie-Paule	PLANTAIN	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	C M	X	
Madame	Emmanuelle	GARAGNANI	C M	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Monsieur	Vincent	DUPUIS	C M		X
Madame	Virginie	BARBEY	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Aurélié	ARNOLD	C M	X	
TOTAL				14	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance
David PITARD